This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Can
2372
10

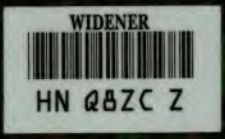

Co 1374.10

Harvard College Library

FROM THE
FRANCIS PARKMAN
MEMORIAL FUND
FOR
CANADIAN HISTORY
ESTABLISHED IN 1908.

Digitized by Google

Digitized by Google

Can 2372.10

JOURNAUX

DE

LÉVIS

PAR

HORACE TETU

QUÉBEC

1890

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURNAUX

DE

LÉVIS

PAR

HORACE TETU

QUÉBEC

1890

Digitized by Google

2372.10

HARVARD COLLEGE
FEB 28 1917
LIBRARY

Francis Parkman Jund

Tirage : Deux cents exemplaires

Digitized by Google

JOURNAUX DE LÉVIS

—

Le Drapeau de Lévis, journal politique, commercial, agricole et littéraire, *publié dans les intérêts de la ville de Lévis et les campagnes du Bas-Fleuve*, et ayant pour épitre : *Fais ce que dois, advienne que pourra*, est fondé le jeudi, vingt-quatre novembre 1864, promet de paraître *le jeudi cet hiver et le lundi et jeudi à partir du premier mai* et fournit seulement quatre numéros. Rédacteur : (1) Louis H. Fréchette, Messieurs

(1) Poète canadien distingué et auteur d'un recueil de poésies devenu rare : *Mes loisirs ;* il y a en outre d'autres ouvrages poétiques tels que *les Oiseaux de neige ; Les fleurs boréales*, couronnées par l'Académie française ; *La légende d'un peuple*, etc. Monsieur Fréchette, est maintenant Greffier du Conseil Législatif du Parlement de Québec ; ex-député de Lévis.

Digitized by Google

(1) Dumais et (2) Sauvageau, éditeurs-propriétaires du Drapeau de Lévis. Conditions : abonnement payable d'avance : deux piastres pour un an ; pour six mois, une piastre. Format-in-folio.

***

Journal de Lévis, politique, commercial et littéraire, fondé le treize avril 1865, est publié les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine et subsiste dix-neuf mois. Rédacteurs : d'abord L. H. (3) Fréchette ; en second lieu, J. G. (4) Barthe et en

---

(1) Fondateur de *La Gazette des Campagnes*, de Ste-Anne de La Pocatière.

(2) Editeur d'un bon nombre de petits journaux publiés autrefois à Québec.

(3) Dont il est parlé plus haut.

(4) Avocat, ci-devant rédacteur du journal, *Le Canadien* et auteur de brochures : *Le Canada reconquis par la France ; Souvenir d'un demi-siècle ; etc.*

Digitized by Google

dernier lieu, Rodolphe (1) Tanguay, M. A. DeCelles, maintenant bibliothécaire au Parlement d'Ottawa, a écrit son premier article politique dans ce journal. Propriétaire ; Monsieur Odule Bégin. Prix de l'abonnement ; deux piastres et cinquante centins par an. Format, in-folio.

***

Le Progrès de Lévis, *organe des populations du Sud,* journal commercial, industriel, agricole, littéraire et politique, fondé en octobre 1867, est publié trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, et subsiste dix-neuf mois. A la fin de la première année, il y a eu interruption

(1) Avocat et décédé depuis un bon nombre d'années. Il était le neveu de Mgr Cyprien Tanguay, auteur du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, etc.*

Digitized by Google

dans la publication du journal parce que le nombre des abonnés n'avait pas répondu à l'attente du propriétaire et rédacteur : J. N. (1) Duquet. Prix d'abonnement : quatre piastres par année ; pour six mois, deux piastres ; les instituteurs, pour pas moins d'une année, trois piastres payables d'avance. Format, in-folio.

***

La Semaine des Familles, journal littéraire, critique, industriel et commercial, et publié dans l'intérêt des classes ouvrières, industrielles et commerciales, fondé le jeudi, dix-huit novembre 1869, est publié

(1) Ci-devant propriétaire du journal *Le Canadien*, de Québec ; auteur des volumes suivants : *Le véritable Petit-Albert ; Le Miroir des caractères*, (art de juger les hommes) tiré à six mille exemplaires ; *Les Etrennes*, ou les fêtes de Noël et du jour de l'An, (numéro unique et gratuit) tirées à cinq mille exemplaires, en décembre 1880.

Digitized by Google

ensuite le samedi de chaque semaine et disparaît en avril 1870. J. N. (1) Duquet, propriétaire et rédacteur. Prix : deux sous le numéro. Format, grand in-quarto.

***

L'Echo de Lévis, journal politique, commercial industriel, agricole et littéraire, fondé le samedi quinze avril 1871, par Isidore N. Belleau, (2) est publié trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, à partir du vingt-quatre avril 1871 et disparaît le douze juillet 1876. Rédacteur-en-chef : I. N. Belleau, pendant toute la durée de l'existence du journal. Propriétaires : Lizotte et Poitras pendant les premiers six

(1) Dont il est parlé plus haut.
(2) Avocat, conseil de la Reine, et ancien député du comté de Lévis, au Parlement fédéral.

Digitized by Google

mois, en dernier lieu, Poitras et Cie., éditeurs-propriétaires. Prix d'abonnement : quatre piastres par année ; pour l'abonnement payable d'avance, trois piastres par année ; pour six mois ; deux piastres, et une piastre pour trois mois pendant les trois premières années seulement. Format, in-folio.

***

Le Quotidien, *journal du midi*, numéro-prospectus le vingt-huit juin 1879, fondé le sept juillet 1879 par Joseph Edouard (1) Mercier, est, comme son titre l'indique, publié tous les jours de la semaine, dans l'après-midi, et s'occupe de politique, de commerce, contient des nouvelles locales, étrangères, des annonces, de la littérature

(1) Libraire-Editeur et fondateur de : *Le Journal de Fraserville*, qui subsiste encore.

Digitized by Google

et subsiste encore. L'*Hebdomadaire*, édition hebdomadaire du *Quotidien*, a été fondé le sept février 1882, et contient un résumé de l'édition quotidienne et paraît tous les jeudis. L'abonnement est de 50 cents par année. Rédacteurs : J. E. Roy (1) depuis le vingt huit juin 1879 jusqu'au quatre août de la même année ; Emile (2) Dumais, quatre août 1879 jusqu'au vingt huit août de la même année ; MM. Hippolyte (3) Bernier, Eusèbe Belleau (4) et Alphonse (5) Bernier, depuis vingt huit août 1879 jusqu'en août 1880 ; Alp. Bernier, pour la

(1) Notaire et auteur de : *Le premier colon de Lévis* ; *Mgr Déstel* ; *Voyage au pays de Tadoussac*.

(2) Dont il est parlé plus haut.

(3) Maintenant prêtre et professeur de philosophie au Séminaire de Québec.

(4) Docteur en droit de l'Université-Laval.

(5) Docteur en droit et professeur à l'Université-Laval, et frère de M. l'abbé H. Bernier, du Séminaire de Québec.

Digitized by Google

seeonde fois, depuis août 1880 jusqu'au quinze août 1881 ; Auguste Béchard, quinze août 1881, jusqu'au douze novembre 1881 ; Jos. E. Roy, pour la seconde fois, depuis nov. 1881 jusqu'au vingt trois mars 1885, comme il appert par une note publiée par la rédaction ; MM. Alphonse Bernier, Eusèbe Belleau et Chs Roy,(1) depuis vingt trois mars 1885 jusqu'au premier juin de la même année ; J. E. Roy, pour la troisième fois, depuis juin 1885 jusqu'au deux avril 1887 ; depuis deux avril 1887, le docteur P. Lord. Depuis son origine le *Quotidien* a toujours eu pour éditeur-propriétaire J. E. Mercier faisant affaire sous la raison sociale de Mercier et Cie. Le journal était publié au numéro 16, côte du Passage, Lévis jusqu'au vingt-

(1) Avocat et maintenant décédé.

Digitized by Google

cinq octobre 1884 inclusivement ; en second lieu, aux numéros 12, 14, 16 et 18, côte du Passage, Lévis jusqu'au douze juin 1889 inclusivement ; et à présent c'est aux numéros 17, 19, 21 et 23, Côte du Passage, Lévis. Le prix de l'abonnement n'a pas varié ; deux piastres et cinquante centins par an ; une piastre et vingt-cinq centins pour six mois ; soixante-cinq centins pour trois mois. Au début, le format du journal était très modeste : il a été agrandi le 4 août 1879, puis le sept juillet 1881 ; ensuite le sept juillet 1886 et enfin le 1er août 1889.

***

Le Travailleur de Lévis, *s'occupant du commerce, de l'Industrie et des intérêts de la classe ouvrière, Labor omnia vincit,* fondé le dix-neuf février

Digitized by Google

1890, est publié le mercredi de chaque semaine jusqu'au sixième numéro inclusivement, et puis deux fois par semaine, le mercredi et le samedi et subsiste encore. Toute communication devra être adressée à F. Pichette, Bureau du Travailleur de Lévis. Prix de l'abonnement ; un an payable d'avance cinquante centins ; pour six mois 25 centins, quand le journal paraît une fois par semaine ; depuis que le journal paraît deux fois par semaine, le prix d'abonnement est une piastre par année ; pour six mois cinquante centins ; pour trois mois, vingt-cinq centins. Pas d'abonnements pour moins de trois mois. Format, in-quarto.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google